

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	18 (1910)
Heft:	5
Artikel:	Le nouveau brancard des colonnes de transport auxiliaires
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682537

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

Page	Page		
Le nouveau brancard des colonnes de transport auxiliaires	49	genevoise des Dames de la Croix-Rouge;	
L'hygiène et les soins aux malades à la campagne	51	Samaritains de Ste-Croix; Samaritains de St-Imier; Samaritains d'Yverdon; Société des samaritains du Locle; Samaritains du Landeron; Société de samaritains à Colombier; Samaritains du Vully-oriental; Société cantonale vaudoise de la Croix-Rouge	
Assemblée annuelle des délégués de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge	53	56	
Croix-Rouge et langue internationale	54	Rectification	60
Nouvelles de l'activité des sociétés: Société			

Le nouveau brancard des colonnes de transport auxiliaires

Un grand nombre de nos lecteurs — des samaritains pour la plupart — ont lu

pendant intéresser nos abonnés, en mettant sous leurs yeux quatre planches don-

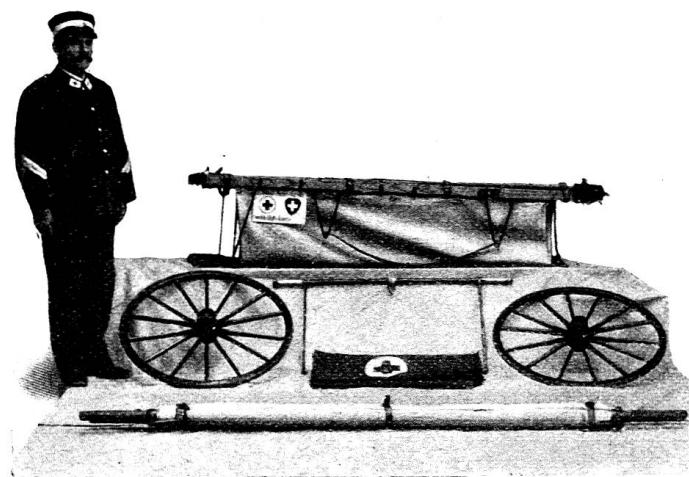


Fig. 1. Les diverses pièces du brancard-roulant des fourgons de colonnes auxiliaires.

avec intérêt les articles concernant le brancard Rigggenbach et le matériel proposé pour les colonnes de secours. Au risque de paraître fastidieux, nous pensons ce-

nant le détail de la construction des brancards adoptés pour les fourgons des colonnes de transport auxiliaires.

La figure 1 nous montre les pièces

constitutives de ces brancards-roulants, essayés pendant le dernier cours central à Bâle.

En haut, c'est le cadre de la civière démontée reposant sur les ressorts; de

La figure 2 représente le brancard monté, sans la toiture; il repose, d'un côté, sur les pieds en fer, de l'autre sur les roues. En levant le brancard, les roues viennent automatiquement se placer sous les res-

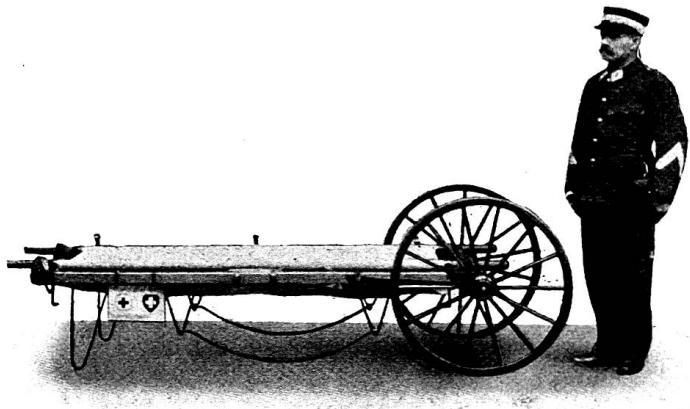


Fig. 2. Immobilisé, le même brancard attend son chargement.

chaque côté, les roues aux jantes de chêne, ferrées, et dont les rayons sont en acacia. Entre celles-ci, l'axe de ces roues et les moyeux. La toiture de ce brancard, en toile imperméable, est pliée; elle est, ici, munie de la Croix de Genève. Tout en

sorts et y restent fixées; le brancard-roulant est alors prêt pour le transport (voir figure 3).

S'agit-il enfin de couvrir le blessé pour lui éviter les rayons trop ardents du soleil, ou la pluie, un petit cadre en fer

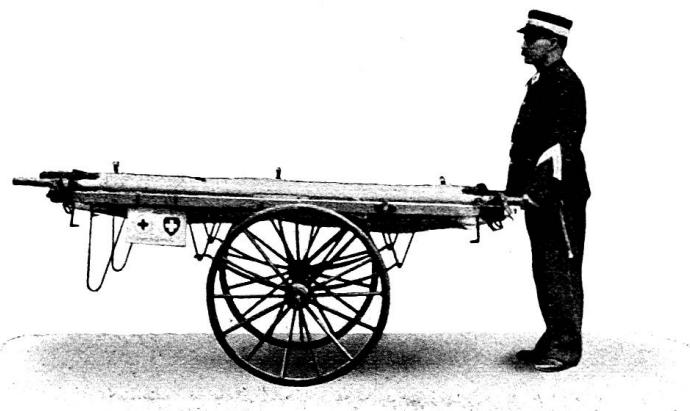


Fig. 3. La voiturette prête à rouler.

avant, le brancard d'ordonnance suisse, roulé, dont les hampes sont légèrement plus longues que le cadre du brancard, afin de permettre aux pousseurs d'en saisir les extrémités.

permet de placer la bâche protectrice, comme le fait voir la figure 4.

Tel que nous l'avons décrit, ce brancard-roulant pèse 71 kilogrammes; d'un roulement très doux, il peut être conduit

par un seul homme sur route horizontale. Il faut deux hommes à la montée, et, si celle-ci est longue, un troisième pousseur s'attellera à la civière en y fixant une corde.

Entre la toile du brancard d'ordonnance sur laquelle le blessé est couché, et la toile du cadre, il est facile de placer le

c'est qu'elle utilise le brancard d'ordonnance de l'armée suisse, et que, de ce fait, elle pourra être employée en toute occasion où l'on amènera depuis la première ligne de secours des malades et des blessés, qu'il ne sera pas nécessaire de transborder. Ils pourront ainsi rester sur le

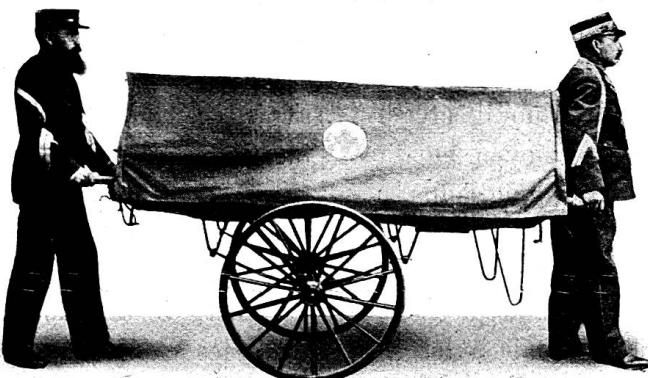


Fig. 4. Transport d'un blessé couché sous la bâche protectrice.

Cette voiturette, munie du brancard d'ordonnance, devrait être adoptée comme moyen de transport par les sociétés de samaritains de la campagne. Coût de la voiturette: environ fr. 230.

fusil, le sac et les effets de celui qu'on transporte. Le poids total du brancard ainsi chargé dépend du poids du blessé, et peut atteindre 159—170 kg., ce qui ne constitue pas une charge trop lourde pour 1 à 2 poussieurs.

Ce qui nous paraît tout spécialement pratique à cette voiturette de malades,

même brancard depuis l'endroit où ils auront été relevés jusqu'à l'hôpital où ils seront définitivement soignés.

D^r M^l.

P. S. C'est par erreur que dans notre article du n° 3, 1910, « Le fourgon des colonnes . . . », nous avons parlé de 15 brancards contenus dans cette voiture; c'est « dix » qu'il faut lire.



L'hygiène et les soins aux malades à la campagne

Le rapport annuel de la Société genevoise des Dames de la Croix-rouge contient quelques pages très intéressantes, extraites du rapport de la présidente de cette société, Mademoiselle Alice Favre.

Après avoir passé en revue l'activité toujours croissante de la société qu'elle préside d'une façon si distinguée depuis plusieurs années, M^{le} Favre ajoute:

« Vous pouvez le remarquer, notre action, comme celle de toutes les Croix-Rouges, s'est tournée surtout vers la paix. Il ne faut pas oublier la possibilité de la guerre, puisque nos militaires et nos médecins militaires nous en affirment très fortement la nécessité. Personnellement, toutefois, je suis convaincue que la Croix-Rouge, créée pour les besoins de la guerre,